



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ DU GROUPE VEOLIA

LAURÉAT DU GRAND PRIX FAS 2022

Champion mondial de la transformation écologique, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à les préserver et à les renouveler. Le Groupe compte 220.000 collaborateurs à travers le monde avec un chiffre d'affaires cumulé du nouvel ensemble de 38,4¹ milliards d'euros sur l'exercice écoulé.

En 2020, Veolia a décidé de revoir à la hausse son ambition en matière d'actionnariat salarié en déployant, dans toutes les zones géographiques, des offres annuelles sécurisées avec levier, en complément des offres classiques habituellement disponibles. Le succès a été immédiat et la fraction du capital social détenue par les salariés de Veolia est montée ainsi à 4,7% à fin décembre 2021.

Dans le contexte du rapprochement avec SUEZ, la mise en place d'un nouveau plan, incarnant le champion mondial de la transformation écologique issu de cette fusion, devait être l'un des marqueurs forts de cette intégration. C'est ainsi que, dans 45 pays, et pour 180 000 salariés éligibles, ce nouveau plan a été proposé.

A date, alors même que le plan est en train de se terminer, il se présente comme un succès : de l'ordre de 75 000 réservations au final, un taux de souscription proche de 42%, chiffre jamais atteint à ce jour.

Sequoia 2022 est ainsi l'un des premiers marqueurs sociaux de l'émergence du champion mondial de la transformation écologique, fruit du rapprochement avec SUEZ. La part du capital social du Groupe détenue par les salariés, qui passera à l'issue de ce plan, de 4,7 à 6,7%, permet d'afficher la réalité de l'engagement social de Veolia en faveur de ses collaborateurs, et tout particulièrement de ses cols bleus, qui représentent 90% des effectifs du Groupe. A l'issue de ce plan, les salariés deviendront vraisemblablement le premier actionnaire de Veolia.

¹ Compte de résultat condensé consolidé pro forma pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Le Groupe Veolia poursuivra par ailleurs sa politique de développement de son actionnariat salarié, avec d'ores et déjà un nouveau plan en préparation pour 2023.